

LA LETTRE AUX ASSOCIATIONS D'USAGERS



La rénovation de nos gares est essentielle, car la gare d'aujourd'hui et de demain doit évoluer pour offrir toujours plus



d'intermodalité, de services et faire gagner du temps aux Franciliens. J'ai ainsi décidé de lancer un large plan d'actions et d'investissements pour des gares modernes, sécurisées et plus accueillantes pour les voyageurs, qui se traduira notamment par le déploiement en gares d'espaces connectés confortables équipés d'une connexion Wifi et par la création de 10 000 places de stationnement supplémentaires en Parc Relais aux abords des gares à un tarif attractif pour les abonnés Navigo.

Pour répondre aux nouveaux besoins de mobilité en Île-de-France, de nouveaux services seront également mis en place avec la location de vélos à assistance électrique, la mise à disposition de trottinettes en libre service, le développement du covoiturage et l'expérimentation de navettes autonomes. Dans ce cadre, le STIF, qui est l'autorité organisatrice des mobilités durables depuis la loi dite « MAPTAM » de 2014, est devenu « Île-de-France Mobilités » pour mettre son identité en cohérence avec ses missions.

Valérie PÉCRESSE

Présidente de la Région Île-de-France
Présidente d'Île-de-France Mobilités*

 **À la une**

Le nouveau plan de développement « Nouvelles gares d'Île-de-France »

L'adaptation et la modernisation des gares, qui sont des lieux d'attente plus ou moins longue pour les usagers, s'inscrivent dans le cadre de la Révolution des transports lancée par Valérie PÉCRESSE. La gare, porte d'entrée sur les territoires d'Île-de-France, doit évoluer pour offrir toujours plus d'intermodalité, de services et faire gagner du temps aux Franciliens.

Aujourd'hui, **des travaux sont déjà en cours ou à l'étude dans plus de 150 gares** pour l'embellissement des structures, l'amélioration de la circulation (construction de passerelles ou tunnels de franchissement des quais), des flux et de l'information voyageurs (plus de signalétique et d'écrans). L'une des priorités est la **mise en accessibilité** pour les personnes en situation de handicap : les travaux nécessaires sont engagés pour un budget de 1,4 Md€ afin que 266 gares soient accessibles en 2025.

La modernisation passe aussi, en complément de la présence humaine, par le **contrôle à distance de 200 ascenseurs et 112 escalators grâce à 300 nouvelles caméras qui seront installées d'ici 2018**. Ce système de téléopération permettra de limiter la durée des pannes et d'augmenter la disponibilité des agents en gare.

La sécurité étant une réelle attente des voyageurs franciliens, **100 % des gares seront intégralement vidéoprotégées** et sous contrôle automatique (c'est-à-dire fermées par des portiques de validation de titres de transport) **d'ici 2021**. 10 gares, dont celle de Saint-Lazare, seront équipées d'ici 2019. La présence humaine, essentielle en gare, reste une priorité avec 700 agents de sûreté supplémentaires.

* Île-de-France Mobilités est le nom d'usage du Syndicat des Transports d'Île-de-France.

Île-de-France Mobilités encourage également l'usage du vélo comme mode de rabattement vers la gare avec la création de **20 000 places de stationnement sécurisé Véligo d'ici 2020**. Par ailleurs, **afin de favoriser le report modal aux abords des gares, 10 000 places de stationnement supplémentaires en Parc Relais** seront créées pour 2021.

Aujourd'hui, la mobilité évolue et s'enrichit, avec notamment des formes de mobilité partagée (covoiturage, autopartage, vélopartage...) et des pratiques de mobilité émergentes (glisse urbaine, trottinette...) en forte progression ; un usage important des outils numériques liés à la mobi-

lité avec une hyper connectivité de l'utilisateur ; des commerces de plus en plus présents et plébiscités par les usagers dans les gares dans une logique d'optimisation de leur temps.

Ces nouvelles formes de mobilité sont étroitement liées à la densité urbaine en Île-de-France. Afin de répondre à ces nouveaux besoins, le Conseil d'Île-de-France Mobilités* du 30 mai 2017 a approuvé les grands principes d'un plan de développement des nouvelles gares d'Île-de-France, à la fois intermodales et multiservices, pour un budget global de 3 Mds€ d'ici 2025.

La création d'**espaces connectés** et l'installation de **toilettes**

70 espaces connectés d'attente confortables (première tranche d'un programme de 150) seront créés dès fin 2017. Chauffés, équipés de vidéo et d'information voyageurs, ils proposeront des assises confortables, des services, des prises électriques, des prises USB et un libre accès au Wifi SNCF. Le site pilote de cette démarche est Conflans-Sainte-Honorine, inauguré en janvier 2016 sur un espace d'environ 50 m².

35 toilettes seront installées, en complément des 120 équipements prévus. En effet, Île-de-France Mobilités et la SNCF ont listé, selon plusieurs critères, 120 gares à équiper prioritairement : toutes les gares inscrites au Schéma Directeur d'Accessibilité et non encore équipées de toilettes, ce qui aboutira au final à équiper la quasi-totalité des gares comptant plus de 5 000 montants/jour, et les gares dont le temps d'attente moyen entre deux trains, additionné au temps de trajet jusqu'à Paris, est supérieur à 40 minutes.

Un service de **location de vélos à assistance électrique** (VAE)

Île-de-France Mobilités va lancer un **service régional de location de vélos à assistance électrique pour une durée allant d'un mois à une année**. Elle a lancé dès cet été un appel d'offres afin de mettre à la disposition des Franciliens 20 000 VAE pour une durée d'au moins 6 mois. Ce service, dont le tarif mensuel serait de 40 € maximum, sera remboursé à 50 % par l'employeur (dans le cas de déplacements intermodaux). Il viendra compléter les services de location en libre service, notamment Vélib' et Vélo2. Le service s'appuierait, pour son lancement, sur un parc de 10 000 VAE (pouvant aller jusqu'à 20 000 en fonction de la fréquentation) et pourrait être expérimenté à partir de 2019.

Ce nouveau service se double d'une **évolution de la politique de stationnement Véligo** : déplafonnement du subventionnement, accélération du déploiement des stations, possibilité d'utiliser l'abonnement Véligo dans toutes les stations avec suivi de la fréquentation en temps réel pour accroître le remplissage des consignes...



Un service expérimental de **location de trottinettes**

Île-de-France Mobilités et la Société du Grand Paris ont lancé du 12 juillet à la fin du mois d'août 2017 une expérimentation de trottinettes en libre service.

Pendant l'été, les riverains ont pu emprunter une des **40 trottinettes connectées** pour effectuer des trajets courts. Cinq bornes ont été installées à Châtillon et trois à Montrouge. Les trottinettes étaient connectées à une application smartphone permettant de les localiser, de les débloquer et de suivre leur déplacement. Les tarifs en phase d'expérimentation étaient attractifs : les 15 minutes de la première course étaient gratuites. Il en coûtait ensuite 0,99 € pour 2h et 9,99 € pour 50h.

Un nouveau service de location de trottinettes en Île-de-France

Entre le 12 juillet et le 31 août 2017 **des trottinettes** seront proposées en location et stationnées près de bornes à fonctionnement solaire.*

Réservation grâce à une application mobile gratuite

Tarif de location			
15 minutes de test offertes lors de la 1 ^{ère} utilisation	0,99€ pour 2 heures de crédit	4,99€ pour 20 heures	9,99€ pour 50 heures

* expérimentation à Montrouge, Châtillon et Clichy.

Île de France mobilités

L'expérimentation de navettes autonomes

Des solutions innovantes de transports publics vont progressivement s'ajouter à l'offre existante, avec notamment l'**expérimentation de véhicules autonomes sur l'Esplanade de Paris La Défense du 29 juin au 31 décembre 2017**, pour le dernier kilomètre de trajet des voyageurs, là où les bus classiques ne peuvent pas circuler. Pour mener à bien cette expérimentation en partenariat avec Defacto, Établissement Public de Gestion du quartier d'affaires de La Défense, Île-de-France Mobilités a choisi Keolis en tant qu'opérateur, associé au concepteur français de navettes autonomes Navya. Il s'agit de proposer et de tester une nouvelle solution de transport collectif permettant de parcourir les premiers et derniers kilomètres des trajets quotidiens des usagers du quartier d'affaires de La Défense. Ce site, interdit à la circulation automobile, accueille 500 000 visiteurs par jour.



Dès septembre 2017, une **nouvelle expérimentation** sera lancée par Île-de-France Mobilités et la RATP **au Château de Vincennes**, pour desservir un circuit allant du terminus de la ligne 1 du Métro (Château de Vincennes) au Bois de Vincennes (Insep, La Cartoucherie).

Si ce type d'expérimentation s'avère concluant, les véhicules autonomes pourraient à l'avenir enrichir la palette de transports et la qualité de service offertes aux Franciliens sur certaines liaisons, avec de meilleures amplitudes horaires et fréquences et la création de nouvelles lignes.

L'incitation au partage des véhicules

Île-de-France Mobilités va intégrer dès septembre 2017 la **fonctionnalité covoiturage dans le calculateur d'itinéraires en transports en commun Vianavigo**, en partenariat avec les entreprises de covoiturage. Cette nouveauté permettra d'offrir aux voyageurs une visibilité immédiate sur toute l'offre de covoiturage existante en présentant en temps réel tous les nouveaux services et en supprimant ceux qui n'existent plus.

Afin de faciliter l'implantation et l'accueil du covoiturage, une **expérimentation d'espaces de free-floating** est prévue aux abords d'une dizaine de gares parisiennes et de petite couronne. Ces espaces seront facilement repérables grâce à une signalisation au sol. Il s'agit ainsi de clarifier l'offre disponible pour le voyageur, de réguler un stationnement parfois anarchique des véhicules partagés et de permettre aux entreprises de free-floating d'étendre l'aire d'utilisation des véhicules.

Les gares routières transformées en « éco-stations bus »

Dans la continuité de cette démarche de rénovation des gares d'Île-de-France, le Conseil d'Île-de-France Mobilités* a approuvé un plan ambitieux de rénovation des gares routières pour un montant de 250 M€ sur 10 ans.

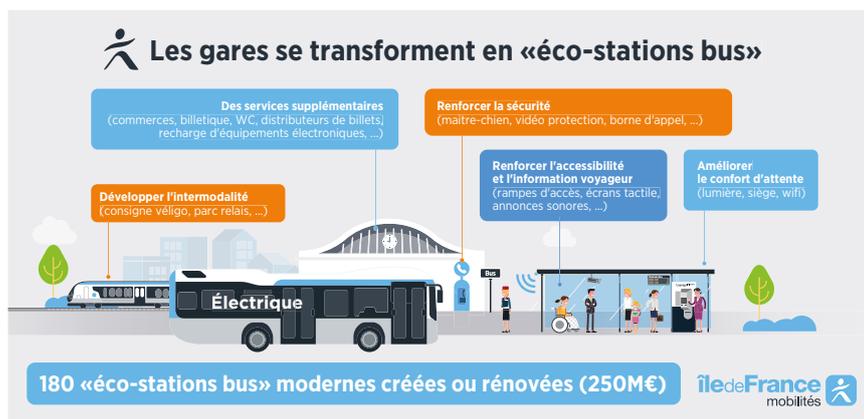
Les gares routières sont souvent perçues comme des nuisances consommatrices d'espace. Il est donc proposé de les transformer en de nouvelles « éco-stations bus » pour améliorer le confort d'attente des usagers, renforcer leur sentiment de sécurité, leur procurer une meilleure vue d'ensemble et lisibilité des stations.

180 stations bus ont été identifiées par Île-de-France Mobilités selon une nouvelle typologie en fonction du nombre de lignes en terminus et du nombre de courses bus en jours ordinaires :

- La station bus de niveau régional, la plus stratégique : avec plus de 3 lignes de bus en terminus et accueillant environ 1 000 courses par jour ou plus
- La station bus majeure : avec 2 ou 3 lignes de bus en terminus et accueillant plus de 500 courses par jour
- La station bus locale : avec au moins 1 ligne de bus en terminus

Une station bus peut être constituée de plusieurs espaces bus, comme à Juvisy-sur-Orge ou Massy Palaiseau.

Ce programme de rénovation et création concernera notamment 52 éco-stations bus de niveau régional sur 10 ans, pour un budget de 200 M€, au rythme d'environ 5 par an d'ici 2027. Deux projets sont actuellement à l'étude aux stations Château de Vincennes et Gare de Lyon (rue de Bercy).

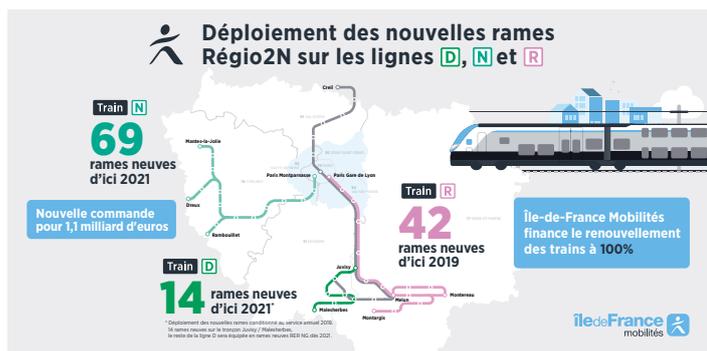


Les **décisions** prises au Conseil d'Île-de-France Mobilités*

Conseil du **30 mai 2017**

Matériel roulant

Approbation de la convention de financement pour l'acquisition de 83 rames Régio2N pour les lignes D et R.



Aménagements/services en gares

- **Gares d'Île-de-France** : adoption des principes d'un plan de développement des nouvelles gares d'Île-de-France, à la fois intermodales et multiservices, pour un budget global de 3 Mds€ d'ici 2025, avec notamment le vote de financements pour le projet de pôle Cergy-Préfecture, la réhabilitation de la gare d'Évry Bras de Fer et la création du Parc Relais de Marles-en-Brie.
- **Gares routières** : vote d'un plan ambitieux de rénovation des gares routières pour un montant de 250 M€ sur 10 ans, avec le financement pour les projets des stations bus de Château de Vincennes et de Gare de Lyon.
- **Vélos à assistance électrique (VAE)** : lancement d'un nouveau service de location longue durée de VAE.



Grands projets

- **Prolongement du Tram 1 vers Nanterre et Reuil-Malmaison** : approbation du bilan de la concertation qui s'est déroulée du 7 novembre 2016 au 31 janvier 2017.
- **Tram 12 express de Massy à Évry** : approbation de la deuxième convention de financement pour un montant de 214,5 M€.
- **Prolongement du Tram 13 express de Saint-Germain à Achères** : approbation du schéma de principe et du dossier d'enquête d'utilité publique pour un montant de 250 M€.

Conseil du **28 juin 2017**

Grand Paris des Bus

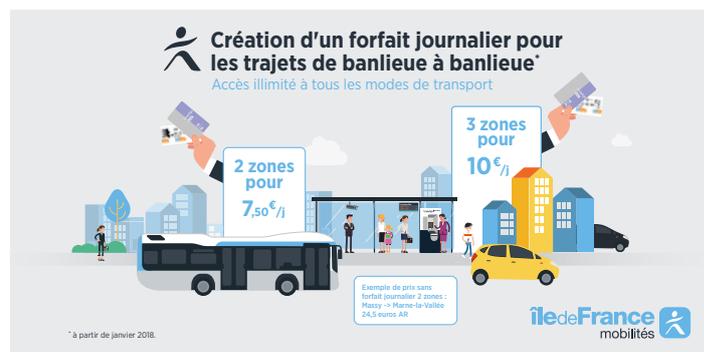
- Approbation de la restructuration du **réseau bus dans Paris**.
- Vote de la restructuration du **réseau bus autour du nouveau Tram 11 express** (15 lignes concernées).
- **Renfort d'offre bus** sur les lignes RATP 92, 93, 114, 124, 132, 211, 306, 528, N22, N41, N44, N62 et N63, ainsi que sur des lignes des réseaux de grande couronne (Keolis, CIF, TICE, Daniel Meyer, Keolis Seine Val-de-Marne, Keolis Seine Essonne, cars Hourtoule et STAVO).
- **Transports scolaires adaptés** : extension de la prise en charge des trajets à l'ensemble des élèves et étudiants en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation), y compris vers le lieu d'apprentissage.

Aménagements/services en gares

Vote du plan d'actions en faveur des **mobilités émergentes**, avec approbation du principe de délégation de service public pour la location longue durée de vélos à assistance électrique et vote d'une convention de financement pour l'expérimentation d'une prime au covoiturage et d'un service de navettes autonomes à La Défense.

Tarification

- Création d'un nouveau titre de transport de proximité adapté aux déplacements banlieue à banlieue : le **Navigo Jour**, à compter du 1^{er} janvier 2018.



- Vote d'une **évolution tarifaire modérée** de 2,5 % en moyenne à compter du 1^{er} août 2017. Ces recettes représentent 70 M€ par an et contribueront à la mise en place d'environ 100 M€ d'offre nouvelle et plus de 1 Md€ d'investissements dans le cadre de la Révolution des transports.

Grands projets

- **Ligne 15 Est du Métro de Saint-Denis Pleysel à Champigny** : approbation du dossier préalable à la déclaration d'utilité publique.
- **Prolongement de la ligne E de Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie** : vote de la convention relative au financement des travaux.
- **Modernisation de la ligne E** : approbation du bilan de la concertation dans le cadre du Schéma Directeur du réseau Paris-Est.
- **Modernisation de la ligne B** : approbation d'opérations de modernisation du Schéma Directeur de la ligne B Sud.

* Île-de-France Mobilités est le nom d'usage du Syndicat des Transports d'Île-de-France.

Du nouveau sur les réseaux de transport

Le STIF devient Île-de-France Mobilités

Depuis la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), les missions du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) ont évolué. Le STIF est désormais autorité organisatrice des mobilités durables et dispose de compétences élargies qui dépassent les seuls transports en commun. Afin de mettre son identité en cohérence avec cette nouvelle ambition, le STIF adopte une nouvelle marque voyageurs « Île-de-France Mobilités ».

La nouvelle identité se déploiera sur les matériels au fur et à mesure des nouvelles commandes et des rénovations. Les marques des opérateurs, qui assurent l'exploitation du matériel roulant acquis par Île-de-France Mobilités, resteront présentes.

Innovation

3 juillet 2017

Lancement de l'expérimentation de navettes autonomes à La Défense : service gratuit prévu jusqu'à la fin de l'année, avec une navette toutes les 10 minutes de 8 à 10h, de 12 à 14h et de 16 à 18h et toutes les 20 minutes le reste de la journée, avec trois circuits différents.

1^{er} juin et 5 juillet 2017

Deux premières éditions du Studio de l'Innovation d'Île-de-France Mobilités : 3 start-ups, PMR Street, Picto Travel et faciligo.fr réunies pendant 4 mois afin de faire émerger un service numérique innovant permettant d'améliorer l'accessibilité et les déplacements des personnes à mobilité réduite dans les transports. À terme, les innovations viendront utilement compléter les outils déjà mis en place par Île-de-France Mobilités, comme l'application Vianavigo et le site infomobi.com dédié aux personnes handicapées.

Grands projets

30 juin/1^{er} juillet 2017

Mise en service du Tram 11 express d'Épinay-sur-Seine au Bourget : voyage découverte en présence des partenaires, puis mise en service avec des animations grand public sur l'ensemble des stations.



Matériel roulant

26 juin 2017

Présentation du nouveau bus 100 % électrique d'Alstom-NTL : il sera en circulation sur la ligne 23 du réseau de Vélizy dès septembre 2017.



15 juin 2017

Lancement du « Train des Arts et des Civilisations » : ce train de la ligne E, pelliculé aux couleurs de la collection du Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, propose une exposition itinérante sur les arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques.

Aménagements gares

4 juin 2017

Inauguration de l'espace Véligo d'Aulnay-sous-Bois : ouverture d'un espace de 60 places dans le cadre de la Fête nationale du vélo.

5 mai 2017

Ouverture de la Porte Marguerite de Navarre à Châtelet-Les Halles : cette nouvelle sortie facilitera les correspondances des voyageurs entre la surface et les lignes de Métro et de Train-rer.

Table ronde sur les nouvelles gares d'Île-de-France



Île-de-France Mobilités et la Société du Grand Paris ont réuni le 21 juin 2017 plusieurs dizaines d'élus franciliens et d'urbanistes dans le cadre du séminaire « **Nouvelles gares d'Île-de-France : intermodalité et espace(s)**

public(s) à l'heure du Grand Paris Express », afin d'échanger sur l'aménagement des espaces publics autour des 68 futures gares du Grand Paris Express et l'anticipation des usages en matière de mobilité.

À cette occasion, ont été révélés les projets des lauréats de l'appel à projets innovants « **Pour de nouvelles mobilités actives, électriques et numériques** », lancé le 24 avril 2017. Ces projets, menés en lien avec les collectivités locales, seront expérimentés sur les sites de 6 gares du Grand Paris Express pour une durée de 6 mois maximum.



Plus d'informations sur iledefrance-mobilités.fr

L'agenda des concertations et enquêtes publiques

Consultation sur le **design intérieur des transports**

Entre le 26 juin et le 5 juillet 2017, vous avez été plus de 70 000 à participer à la consultation sur le design intérieur des transports. Merci pour votre participation !

Le motif choisi se déclinera ensuite en plusieurs couleurs différentes dans les bus, trains, trams et métros franciliens à partir de l'automne 2017. Ce choix d'un tissu unique permettra d'harmoniser l'identité du matériel roulant partout en Île-de-France, avec des matières de meilleure qualité (résistance à l'usure, facilité de nettoyage, rapidité de maintenance, recyclabilité), dans une démarche d'efficacité économique grâce à la rationalisation des commandes de tissu et une diminution des coûts de maintenance.



Concertation sur le **réaménagement de la gare de Poissy**

La concertation sur le projet de réaménagement de la gare de Poissy s'est déroulée du 12 juin au 13 juillet 2017. Trois scénarios d'aménagement des abords de la gare ont été proposés au public, avec des enjeux forts comme la réorganisation des gares routières ou les problématiques de circulations automobiles et piétonnes.

Pour permettre au public de s'exprimer sur le projet, plusieurs moments d'échanges ont été organisés : une rencontre voyageurs le 22 juin, puis deux ateliers balades le 28 juin avec une visite guidée de la gare, suivie d'un travail en salle. Enfin, l'équipe projet est allée à la rencontre des salariés de PSA Peugeot-Citroën.

Vous pouvez resté informé sur reaménagement-gare-poissy.fr



* Île-de-France Mobilités est le nom d'usage du Syndicat des Transports d'Île-de-France.

Concertation sur le **prolongement du Tram 1 vers Nanterre et Rueil-Malmaison**

Du 7 novembre 2016 au 31 janvier 2017, plus de 700 personnes ont participé à la concertation organisée par Île-de-France Mobilités sur le projet du prolongement du Tram 1 vers Nanterre et Rueil-Malmaison.

Les participants ont bien accueilli le projet, qui suscite en effet de fortes attentes : il apparaît comme une solution à l'enclavement de certains quartiers et promet d'améliorer la desserte des principaux équipements structurants du territoire, favorisant ainsi l'accès de toute la population à ces services. Ce temps d'échanges entre la population et les porteurs du projet a été l'occasion, pour les habitants, de demander des précisions et de partager leurs inquiétudes concernant le projet. Celles-ci portent principalement sur le fonctionnement de la RD913 à Rueil-Malmaison une fois le tram en service, alors que les conditions de circulation sont déjà difficiles aujourd'hui aux heures de pointe. La possibilité de construire des Parcs Relais a aussi été évoquée, pour favoriser l'intermodalité. Un grand merci au public et aux associations pour leur participation !

Vous pouvez resté informé sur nanterre-rueil.tram1.fr



Concertations sur la **liaison entre Gare du Nord et Gare de l'Est** et sur la **gare Val de Fontenay**

Île-de-France Mobilités poursuit le déploiement de son plan de développement et de modernisation des nouvelles gares d'Île-de-France.

Les bilans des concertations sur la liaison entre Gare du Nord et Gare de l'Est et sur le réaménagement de la gare Val de Fontenay ont été approuvés au Conseil d'Île-de-France Mobilités* le 28 juin 2017.

Les bilans sont disponibles sur :

- nouvelle-liaison-gare-nord-est.fr
- reaménagement-gare-val-de-fontenay.fr

Les rencontres avec les associations d'usagers

Le lancement d'une démarche de co-construction sur la refonte des grilles horaires de la ligne C



Dans la continuité des processus de co-construction déjà menés pour les refontes d'offres des lignes L2/U et des lignes A/L3 et J6, et suite au comité de ligne C du 10 janvier 2017, Île-de-France Mobilités et la SNCF ont engagé une démarche de concertation pour construire la nouvelle offre de transport de la ligne C à compter du service annuel 2020.

Marianne DURANTON, conseillère régionale et administratrice d'Île-de-France Mobilités*, a été mandatée par Valérie PÉCRESE pour piloter cette concertation sur l'ensemble des territoires traversés. Elle a réuni les associations d'usagers (AUT Île-de-France, CIRCULE, Horizon Employeur et Plus de trains) le 21 juin 2017, en présence d'Île-de-France Mobilités et de la SNCF, pour leur présenter la démarche, le champ des contraintes, mais aussi recueillir leurs suggestions et attentes.

Suite à cette réunion avec les associations et l'organisation de réunions bilatérales avec des élus des territoires impactés au cours du mois de juin, des cycles de 4 groupes de travail, découpés en 5 secteurs, vont réunir les élus et associations du territoire entre juillet 2017 et mai 2018. Un premier groupe de travail comprenant 5 réunions sur chacun des secteurs (Paris, Nord, Ouest, Sud Essonne 1 et 2) s'est tenu en juillet, avec pour objectifs de présenter un diagnostic de l'offre et de la ligne, les enjeux et perspectives de travaux jusqu'en 2025, les besoins et évolutions des territoires et les premières pistes à partager.

Le processus se conclura par un comité de ligne d'ici mai 2018, avant une approbation de la nouvelle offre par le Conseil d'Île-de-France Mobilités* fin 2018.



Calendrier des rencontres d'Île-de-France Mobilités avec les associations d'usagers

- 28 juillet 2017** Réunion d'échanges avec les associations d'usagers dans le cadre de la démarche de mise à jour de l'information voyageurs régionale
- 11 juillet 2017** SaDur, sur le projet de service annuel 2019 de la ligne D
- 6 juillet 2017** Intervention de Laurent PROBST, Directeur général d'Île-de-France Mobilités, devant les adhérents de l'AUT Île-de-France
- 23 juin 2017** Mairie de Provins et Collectif des usagers de la ligne P Paris - Provins (en présence de la SNCF), sur la situation de la ligne P
- 21 juin 2017** AUT Île-de-France, CIRCULE, Horizon Employeur et Plus de trains, sur la démarche de co-construction pour la refonte de l'offre de la ligne C
- 14 juin 2017** AUT Île-de-France, sur la mise en place d'un groupe de travail bus (accessibilité, climatisation, design)
- 12 juin 2017** SaDur et Collectif des usagers de la ligne P Paris - Château (en présence de la SNCF), sur le projet de rénovation du matériel roulant Z2N en circulation sur les lignes D et P
- 16 mai 2017** Associations de la ligne B (COURB, CARRRO, AUT Île-de-France, AUT Plaine Commune, Comité des usagers du RER B Nord), sur la dégradation des conditions de transport suite à la desserte mise en place dans le cadre des travaux du Grand Paris Express



Plus d'informations sur iledefrance-mobilités.fr

Les témoins de ligne

L'AUT Île-de-France, Île-de-France Mobilités et la RATP ont réuni les témoins de ligne le 26 avril 2017 pour une présentation du bilan de la concertation sur le projet de restructuration du réseau bus dans Paris, qui a été adopté au Conseil d'Île-de-France Mobilités* du 30 juin 2017.

Retrouvez la carte du nouveau réseau bus dans Paris sur paris.grand-paris-des-bus.fr



La présentation du comité de ligne B qui a eu lieu le 28 juin 2017 est disponible sur iledefrance-mobilités.fr

Le programme de modernisation de la billettique

Île-de-France Mobilités et les transporteurs se sont engagés dans une démarche d'harmonisation des pratiques et des outils billettiques en Île-de-France. Cette démarche s'est traduite par le lancement du programme de modernisation de la billettique, dans le cadre de la Smart Navigo (une des composantes de la Smart Région souhaitée par Valérie PÉCRESSE).

Les premiers services billettiques dématérialisés ont été mis en œuvre dès 2016, avec la création d'un espace client Navigo qui permet, sur Internet ou sur mobile, de gérer ses abonnements ou de télécharger ses justificatifs. Ces services s'étendent avec le déploiement progressif de la souscription en ligne (Navigo Annuel, imagine R) jusque fin 2017. En parallèle, la billettique s'ouvre à de nouveaux acteurs : le passe Navigo donne désormais accès à Autolib'.

Île-de-France Mobilités souhaite aussi mettre en œuvre des premiers services innovants dès 2018. **L'offre globale de services billettiques répondra, à l'horizon 2021, aux nouveaux usages digitaux :**

- Les **services billettiques sur smartphone** donneront à l'utilisateur équipé d'un téléphone NFC (*Near Field Communication*) la possibilité d'acheter son titre de transport, de le charger sur le passe Navigo ou de voyager en utilisant son smartphone pour valider.
- Un **nouveau passe** permettra aux usagers occasionnels de charger des tickets ou des forfaits courts et constituera une étape vers la suppression, à terme, du ticket magnétique. Les études se poursuivent par ailleurs afin de déterminer les modalités de mise en place de l'acceptation de la carte bancaire sans contact directement aux valideurs.
- L'évolution des pratiques passera également par le développement du **paiement à l'usage** sur la base des trajets effectués. Cette tarification consistera à payer ses déplacements en validant le passe en entrée et en sortie. Deux modalités seront mises en œuvre : le chargement d'un **porte-monnaie transport** en amont des voyages et la **facturation a posteriori** des trajets effectués le mois précédent. Le déploiement du post-paiement est prévu en 2019 pour le Bus, le Tram, le Métro, le Train-rer dans Paris et en 2021 pour le Train-rer partout en Île-de-France. Les trajets facturés se feront sur la base de la distance parcourue et tiendront compte du profil de l'utilisateur. Ces nouvelles modalités fourniront à Île-de-France Mobilités un levier pour proposer des offres tarifaires adaptées à la pluralité des usagers.

La mise en œuvre de ce programme va s'appuyer sur la conception et la réalisation d'un nouveau système central billettique et d'équipements billettiques nécessaires au déploiement de ces nouveaux services à l'horizon 2021. En parallèle, des évolutions sur les équipements billettiques seront opérées par les transporteurs franciliens (mise en place de la validation de sortie notamment).

